Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 056-215600412-20261022-2026_67-DE

COMMUNE DE CLEGUEREC (56490)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 octobre 2026 à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 15 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Le Maire, Maryvonne LE FORESTIER.

ETAIENT PRESENTS : Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Corinne HAQUIN, Pascal LE CRAVER, Catherine LORANS, Jean Louis KERGARAVAT, Françoise RIGAL, Marie-Claire PIQUEMAL, Elisabeth RIO, Alain QUÉRÉ, Éric BUHR, Armel YSOPT, Thierry CHRISTIEN, Carine HENRY, Julie CRUZ, Antoine AUDIC, Maëva LE PAIH, Marc HAMONIC, Elodie MOISAN, Charlotte LEPRETRE, Michael QUEMENER, Léna BIGNON

***ABSENCES ET POUVOIRS* :** *Serge PERRET*

Est nommée secrétaire de séance : Antoine AUDIC

Votants	22
Exprimés	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

Délibération n° 2026-67

APPROBATION BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Mme Le Maire a dressé un premier bilan budgétaire de l'année en cours. Malgré un vote du budget prévisionnel précoce, les prévisions du début d'année s'avèrent relativement conformes et ne nécessitent que peu d'ajustements :

Section de fonctionnement :

Total des dépenses supplémentaires : 8 000€
Total des recettes supplémentaires : 8 700€

Section d'investissement :

Total des dépenses supplémentaires : 110 000€
Total des recettes supplémentaires : 118 100€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Adopte le budget supplémentaire tel qu'il a été présenté en séance

Le Maire
Maryvonne LE FORESTIER